



La désinstitutionnalisation se traduit par une évolution positive de la société. Elle répond au sens donné à la notion de parcours, elle tient compte et s'adapte à l'émergence de nouveaux besoins. Elle permet de vivre mieux en société et reprend les concepts d'autonomie, participation et citoyenneté. Elle nous permet à tous d'innover.

CONTEXTE : Récemment, ce terme de désinstitutionnalisation s'est rappelé dans notre pays au travers de la fameuse « Recommandation européenne relative à la désinstitutionnalisation des enfants en situation de handicap et leur vie au sein de la collectivité », adoptée en 2010 par le Conseil des ministres de l'Europe, qui incite notamment les états à « financer et mettre à la disposition des parents toute une gamme de services d'excellente qualité parmi lesquels les familles d'enfants en situation de handicapés pourront choisir diverses aides adaptées à leurs besoins. »

Cette recommandation concerne les enfants mais la désinstitutionnalisation intéresse également les adultes et les personnes âgées (la mission Vivre à domicile produit des préconisations qui vont dans le même sens). Rappelons que cette désinstitutionnalisation est déjà objectivement en marche depuis de nombreuses années au travers du développement progressif de services d'accompagnement ou de soin en tous genres. Qu'il s'agisse par exemple de l'inclusion en milieu scolaire accompagnée par divers professionnels (AVS/AESH, éducateurs, rééducateurs) ou de services d'aides aux aidants proposant aux parents : formation, répit, conseils et aides humaines et techniques. Bien entendu, cette priorité accordée à l'inclusion ne se réalise pas aussi vite et aussi facilement qu'on le souhaiterait...

OBJECTIFS :

- Connaître et comprendre le contexte de « désinstitutionnalisatn » et d l'inclusion
- Se réapproprier les concepts d'autonomie, « d'empowerment »
- Repenser et innover l'accompagnement de l'intervention éducative
- Déconstruire pour reconstruire les pratiques en fonction du cadre légal

Programme

JOUR 1. :

- Le concept de « désinstitutionnalisation » : histoire du concept
- Cadre légal et textes fondamentaux : repositionner son intervention dans un cadre légal prescrit.
- Analyser les textes juridiques se rapportant aux notions de désinstitutionnalisation et d'inclusion
- Déconstruire pour reconstruire en fonction des évolutions de la commande

Modalités d'inscription

- sur le site www.eests.org
- par mail à formationcontinue@eests.org

Informations Complémentaires



Durée

3 JOURS, soit 18 heures, à titre indicatif.

Ajustement de la durée en fonction des besoins

Pour un groupe de 12 à 15 professionnels MAXI



Lieu

EN INTRA au sein des établissements du secteur

- Social
- Médico-social
- Sanitaire et social
- Secteur associatif

JOUR 2.

- Le concept de culture professionnelle et des identités
- La désinstitutionnalisation au service du projet de la personne
- Le projet d'accompagnement personnalisé : les enjeux pour la personne accompagnée « *empowerment– accroissement du pouvoir* » « *pouvoir d'agir* »
- La notion « d'inclusion »1 : définition et enjeux pour la personne accompagnée
- Les notions « d'autonomie » et de « dépendance » : définir et comprendre ces notions dans un contexte spécifique
- Diagnostic de territoire : quels acteurs ?
- Cartographie et identification du réseau et des partenaires : quels moyens ? Freins et limites

Jour 3.

- Le parcours inclusif : une démarche d'accompagnement spécifique
- L'impact de la désinstitutionnalisation sur la dynamique organisationnelle
- La veille professionnelle et juridique : comment adapter les pratiques aux évolutions de l'actualité sociale sur la notion de désinstitutionnalisation ?
- La coopération : un levier facilitateur pour la désinstitutionnalisation



PUBLIC

- Les professionnels du secteur social et médico-social
- Les professionnels du milieu associatif



MODALITES PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Apports théoriques
- Alternance entre apports théoriques et étude de situations cliniques
- Réflexions individuelles
- Echanges entre les participants
- Expérimentation d'attitudes, outils et techniques
- Questionnaire de satisfaction



Modalités et délais d'accès

Inscription auprès de l'EESTS Lille sur le site www.eests.org

Demande par mail à formationcontinue@eests.org ou contact téléphonique au 03.20.93.23.32.



Accessibilité

Accessibilité des locaux aux personnes en situation de handicap moteur et sensoriel (ascenseur, ergonomie des salles, boucle audio-magnétique pour les sourds et mal entendant, plan de circulation et d'accès en niveau 0, guidage braille et audio guidage, mise aux normes PMR des salles de cours et des toilettes, etc...)

Pour nous faire part d'éventuels besoins spécifiques, en cas de reconnaissance Travailleur Handicapé ou en cas de troubles nécessitant un aménagement, nous en informer à l'adresse referenthandicap@eests.org .



Intervenants

Les intervenants qui accompagnent et encadrent les professionnels et adultes en formation sont des professionnels issus des champs de l'action sociale et médico-sociale, des formateurs chercheurs, des psychologues, des neuro psychologues, des directeurs d'établissements, et des cadres pédagogiques de



Contact

formationcontinue@eests.org



Coût

Devis sur demande.
Offre personnalisée en fonction des besoins.

